

ELECTIONS A LA CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DE L'EURE

SCRUTIN CLOS LE 31 JANVIER 2019

COLLEGE 2 : PROPRIETAIRES ET USUFRUITIERS

LISTE COMMUNE PRESENTEE PAR LES JA DE L'EURE ET LA FNSEA 27



FAISONS ENTENDRE LA VOIX DES PROPRIETAIRES !

POURQUOI VOTER

Les élections à la Chambre d'agriculture répondent à deux enjeux :

- Elire des responsables agricoles qui défendront les intérêts des propriétaires ruraux au sein d'une agriculture renouvelée et innovante,
- Accorder votre confiance à JA 27/ FNSEA 27 afin que leur représentativité demeure forte pour encore mieux vous défendre.

PRESENTATION

Nos propriétaires ruraux sont les partenaires privilégiés des exploitants agricoles. Ils mettent à disposition leur foncier comme support principal de l'activité agricole. Dans l'Eure, les terres exploitées en faire valoir indirect représentent environ 70% des terres agricoles.

Nos propriétaires ruraux se positionnent en faveur d'une ruralité dynamique et sont attentifs au renouvellement des générations en facilitant notamment l'installation des jeunes.

Nos propriétaires ruraux constituent un réseau avec des délégués dans chaque canton, accompagnés dans leur travail par les techniciens de la FNSEA 27.

Nos propriétaires ruraux sont des interlocuteurs légitimes et reconnus en matière de représentation et de défense des propriétaires ruraux : à la CDOA, la CDPENAF, la SAFER, le tribunal paritaire des baux ruraux...

NOS REVENDICATIONS

Faire évoluer le statut du fermage

Il faut le refondre pour donner un équilibre entre les droits et obligations des bailleurs et preneurs. Plusieurs pistes existent : le loyer, la durée des baux, renforcer l'obligation de

réaliser un état des lieux, assouplir les modalités de reprise des terres, améliorer les conditions du bail cessible...

Permettre une juste rémunération du fermage

Nous voulons un calcul plus adapté aux réalités locales et une stabilisation des impôts fonciers. L'impôt foncier ne doit pas être supérieur au fermage.

Diminuer la pression fiscale sur les propriétaires

Nous voulons obtenir l'exonération d'impôt sur la fortune immobilière pour les terres données à bail, ainsi qu'une exonération, ou au moins une baisse, des droits de mutation...

Faire mieux entendre la voix du propriétaire dans le cadre du contrôle des structures

Mieux prendre en compte les intérêts des propriétaires en cas de mise en place de contraintes environnementales

Nous souhaitons obtenir de la puissance publique des indemnisations des préjudices subis par les propriétaires lorsque cela affecte leur patrimoine

NOS CANDIDATS

Dominique BIGNON (titulaire), Le Cormier

Michel THIBOUT (suppléant), Gisay la Coudre

Claudine CHARPENTIER (suppléante), Chaignes

ATTENTION : MODALITES DE VOTE

Vous pouvez voter soit par vote électronique, soit par correspondance.

Le scrutin de liste ne vous permet pas de modifier l'ordre de présentation des candidats, **ni de rayer** un ou plusieurs noms sur votre bulletin de vote.

Les enveloppes pré affranchies doivent être renvoyées cachetées et signées.

Les enveloppes du scrutin ne doivent comporter aucune mention.